

Circulaire de rentrée 2025/2026

Ecole Notre-Dame des Buis LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Ces quelques lignes vous présentent l'école et son fonctionnement. Merci de lire attentivement toutes ces informations et de conserver ce document toute l'année.

EFFECTIFS ET EQUIPE ENSEIGNANTE

Voici la composition de la nouvelle équipe enseignante pour 2025-2026.

Au jour de la rentrée, l'effectif global est de **187 élèves** répartis de la façon suivante.

Maternelle : 70

Elémentaires : 117

TPS-PS	23 élèves (6TPS+17PS)	Jocelyne MORIN <i>rentrée progressive des TPS</i>
MS-GS	22 élèves (15MS+7GS)	Isabelle GAUTHIER
GS-MS	25 élèves (19GS+ 6MS)	Claire LECOURT
CP	26 élèves (26 CP)	Aline GIRAUD/Virginie PEPIN
CE1	24 élèves (6 CP + 18 CE1)	Léa VERDEAU/ Amélie GONNORD
CE2	22 élèves (22 CE2)	Ophélie PELE/ Emeline DAVID
CM1-CM2	23 élèves (13 CM1 + 9 CM2)	Anne BEUGNE/Mélie RIGAUDEAU
CM1-CM2	22 élèves (10 CM1+ 12 CM2)	Pascale SENELLE (<i>Cheffe d'établissement</i>) Morgane GAUCHE
Regroupement d'Adaptation		Véronique RICHARD

LE PERSONNEL DE L'ECOLE

L'Ogec emploie cinq personnes :

- **CAROLE BESSE, SYLVIE GOUREAU ET AURELIE GIRARDEAU** : ASEM (Aide maternelles), entretien.
- **ELODIE GAUTRON** , apprentie CAP Petite Enfance
- **STEPHANIE ROUSSEAU** : Secrétariat

HORAIRES – ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Matin : 8h50 – 12h20

Après-midi : 13h45 – 16h30

Les portails sont ouverts à 8h40 le matin et 13h35 le midi.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement et des classes, les enfants doivent arriver à l'heure, y compris dans les classes de maternelle.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC), qui permettent d'aider ponctuellement des élèves en difficultés ou leur proposer des activités différentes, auront lieu **le mardi et le jeudi soir, de 16h40 à 17h20**. Ces activités vous seront proposées par écrit.

REUNIONS DE RENTREE ET RENDEZ-VOUS

En début d'année, une **réunion d'informations** est proposée pour chaque classe. Elle vise à présenter le travail qui sera effectué, les projets, et répondre à toutes vos questions. Elles ont lieu en classe, sans les enfants et commencent à 18 h 30.

CLASSE	JOUR	HEURE
Classe de Jocelyne	Mardi 30 septembre	18h30
Classe d'Isabelle	Mardi 30 septembre	18h30
Classe de Claire	Vendredi 19 septembre	18h30
Classe d'Aline/Virginie	Vendredi 12 septembre	18h30
Classes de Léa	Vendredi 12 septembre	18h30
Classe d'Ophélie	Mardi 9 septembre	18h30
Classe d'Anne/Mélie	Jeudi 18 septembre	18h30
Classe de Pascale/Morgane	Jeudi 18 septembre	18h30

- Toute l'année, vous pouvez demander aux enseignants des rendez-vous pour faire le point sur la scolarité de votre enfant. Il paraît indispensable d'en avoir **au moins un dans l'année**. Ces rendez-vous doivent être fixés conjointement avec l'enseignant.



Les enseignantes qui assurent les surveillances au portail ou à la sortie des classes doivent rester vigilantes. Pour cela, veuillez ne pas discuter de vos enfants avec eux à ce moment-là et d'attendre quelques minutes qu'elles soient plus disponibles. Merci de votre compréhension.

La directrice est plus facilement joignable **le jeudi** journée administrative, de décharge de direction.

LE DOSSIER SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT

Les mesures de sécurité mises en place dans notre établissement restent d'actualité cette année encore. Nous devons continuer à être vigilants, avec discernement et responsabilité. C'est l'affaire de tous, parents, enseignants, personnels, enfants. Conformément aux décisions ministérielles, académiques et diocésaines, les mesures suivantes restent de vigueur :

- Un accueil et contrôle visuel à l'entrée de l'établissement ;
- L'information des familles lors des réunions de rentrée ;
- La mise en place des exercices de type PPMS dont un spécifique « intrusion »

*En raison de ces mesures, les portails sont fermés le midi et le matin. **Pour la sécurité des enfants**, merci aux parents de veiller à ce que leurs enfants n'arrivent pas avant 8 h 40 mn le matin et 13 h 35 mn le midi afin de ne pas rester sur le bord de la route sans surveillance. Sur le site des Acacias (maternelle et cycle 2), si vous **n'avez pas de réponse lors de l'appel par interphone, n'hésitez pas à appeler le numéro de téléphone indiqué, une enseignante vous ouvrira.***

PROJET PEDAGOGIQUE : « L'EDUCATION AU RESPECT »

L'Education au respect se décline sous différents aspects, que ce soit à l'école, en famille ou dans tous les endroits fréquentés par les enfants.

Aussi les occasions sont nombreuses pour l'aborder avec eux :

- Apprendre à vivre en groupe (règles de vie de classe), la coopération, la politesse,
- Se respecter soi-même, ses rythmes, ses besoins (sommeil, nourriture...)
- Identifier ses émotions pour mieux respecter les autres et communiquer sans violences
- Education à la vie affective et relationnelle (égalité filles/garçons ...)
- Découvrir et accepter la différence.

Beaucoup de projets en perspective et d'activités riches de sens, que nous aurons le plaisir de mener en étroite collaboration avec l'AEJBM, le restaurant scolaire et la Municipalité.

Assurance Scolaire : Mutuelle Saint Christophe

Rappel pour la gestion de votre mutuelle : (conservez bien ces consignes)

Tous les élèves de l'école sont assurés en individuelle accident par l'établissement dans le cadre d'un contrat global. Ce contrat assure votre enfant du 1^{er} sept. au 31 août, pour toutes les activités scolaires et extrascolaires, 24h/24. Cette année, l'assureur ne nous permet plus de fournir nous-mêmes les attestations pour des raisons législatives. Chaque parent doit prendre connaissance des conditions directement en ligne et télécharger l'attestation.

Quelle démarche ?

- Se connecter sur www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents
- Se laisser guider sur la page « attestation »

En cas d'accident ?

- A l'école, l'établissement prend en charge la déclaration. L'assureur vous contacte ensuite pour le remboursement des frais
- Si l'accident survient en dehors de l'établissement, rendez-vous sur la même page parent pour établir vous-même votre déclaration.

En plus ?

- Vous pouvez consulter en ligne les garanties du contrat
- Obtenir à tout moment une attestation

FICHES DE RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATIONS A COMPLETER

Vous recevez dans ce dossier deux fiches préremplies. Merci de les corriger **EN ROUGE** en cas de changement de coordonnées, situation matrimoniale ou autre... Vérifiez bien les adresses mail, c'est à partir de ce fichier que les enseignantes (via l'adresse de chaque classe) peuvent vous contacter.

Il est à noter que les adresses mail **laposte net et Sfr, ne gèrent pas les envois groupés de mail (ils sont classés dans les Spam ou non envoyés), nous vous recommandons donc de ne pas les utiliser pour recevoir les informations à temps de l'école ou de l'enseignante.**

Merci de nous les retourner remplis **dès que possible et pour le 9 septembre au plus tard.**

CALENDRIER SCOLAIRE



En pièce jointe, le calendrier scolaire.

A noter **deux samedis matin travaillés** cette année (les 8 novembre et 28 mars) qui permettent aux parents de faire des activités avec leurs enfants, **ce sont donc des temps scolaires obligatoires** pour les élèves. **Merci de prendre vos vacances hors temps scolaire si vos enfants vous accompagnent.**

ABSENCES

Les absences doivent être justifiées et notifiées par écrit.

Merci de compléter les coupons prévus à cet effet et mis à votre disposition dans le dossier de rentrée.

MEDICAMENTS

Aucun médicament, en vente libre en pharmacie, **ne peut être donné par l'enseignant**. Aucun médicament ne peut être confié non plus à un enfant, quel que soit son âge, pour sa sécurité et celle de ses camarades.

Dans certains cas exceptionnels, les enseignants sont autorisés à donner des médicaments, en ayant reçu au préalable une **autorisation écrite des parents** et une **prescription médicale**.

Rappel : un enfant malade est encore plus mal dans une salle de classe, pensez à eux et faites-les garder !



VETEMENTS – AFFAIRES PERSONNELLES

Nous vous demandons de bien marquer **tous les vêtements et affaires personnelles** de vos enfants, et les plus grands peuvent le faire eux-mêmes pour mieux les repérer !

DATES A RETENIR

- | | |
|---------------------------------|---|
| • 1er septembre 2025 : | Rentrée des classes ! Youpi ! |
| • 2ème quinzaine de septembre : | Photo de classe |
| • 18 septembre 2025 : | Rentrée UGSEL |
| • 25 septembre 2025 : | Opération Nettoyons la Nature |
| • 7 novembre 2025 : | Assemblées Générales OGEC-APPEL |
| • 8 novembre 2025 : | Samedi matin travaillé |
| • 15 novembre 2025 : | Loto de l'OGEC |
| • 22 novembre 2025 : | Opération jus de pommes |
| • 16 décembre 2025 : | Spectacle de Noël pour les enfants offert par l'APPEL |
| • 17 janvier 2026 : | Portes ouvertes de l'école maternelle (nouveaux inscrits) |
| • 1er mars 2026 : | Buxia Trail - Courses pédestres (à confirmer) |
| • 28 mars 2026 : | Samedi matin du Carnaval (matinée d'école) |
| • 27 au 29 mai 26 : | Classe découverte des CP-CE1 |
| • 27 juin 2026 : | Kermesse de l'école |

COORDONNEES ADMINISTRATIVES DE L'ECOLE

Site des Tilleuls (& adresse postale) ce2 /CM

Ecole Notre-Dame des Buis

1, rue Centrale

85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU



: 02.51.41.68.15.

Courriel : **direction@ecole-laboissieredemontaignu.fr**

Site des Acacias maternelle cp/ce1

7, rue de Clisson

85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU



: 02.51.41.61.23

numéro à utiliser seulement pour les absences des élèves présents sur le site des Acacias, n'hésitez pas

MEMO : LES DOCUMENTS A RAPPORTER A L'ECOLE

- Fiche de renseignements blanche **à corriger en rouge**
- **Fiche de renseignements annexes à corriger si besoin**
- Demande éventuelle de carte de sortie
- Fiche « Pour mieux connaître votre enfant »
- Bulletins d'absence **à conserver**
- Contrat de scolarisation **à signer et à rendre**
- Bulletin d'adhésion de l'Apel
- Documents Ogec et bulletin d'adhésion



Pour le 9 septembre au plus tard !



Bonne Rentrée !



➤ « *Vivre, parler et agir sans violence, ce n'est pas baisser les bras, ni perdre, ni renoncer à quoi que ce soit. C'est aspirer à tout.* » (le Pape François).